

PUBLIC CONCERNE

Chef d'entreprise/Dirigeant – Agences d'intérim – Professions libérales (comptables, avocats, experts...)

NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLE REQUIS

Aucun prérequis formalisé en termes de certification, diplôme ou formation.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les différentes obligations liées au recrutement des travailleurs temporaires
 - Optimiser le recrutement des intérimaires
 - Maîtriser la gestion des contrats de mission et de mise à disposition dans le respect de la législation du travail temporaire en vigueur
 - Sécuriser tout risque de contentieux
 - Optimiser la rentabilité de votre agence par la gestion de la thématique

FORMATION ET TARIF

Lieu de formation : Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Paris et Toulouse.

Durée : 1 jour (7heures)

Tarif : 690 € H.T.

CONTENU PEDAGOGIQUE

I- Les fondamentaux du recours au travail intérimaire

Maîtriser le cadre législatif et jurisprudentiel applicable au TT

Appréhender les notions d'effectif et de masse salariale

Savoir prendre en compte des salariés intérimaires dans l'effectif de l'EU cliente

II. Recrutement

Optimiser les étapes du recrutement : recherche et sélection de candidats

Maîtriser les règles relatives à la non-discrimination à jour de la réforme

La validation des aptitudes professionnelles

L'emploi de ressortissants étrangers

Savoir appréhender les visites médicales

L'emploi des jeunes

L'emploi des handicapés

Appréhender les contrôles du recours au travail temporaire / délit de marchandage

Distinction entre obligation de moyen et obligation de résultat de l'ETT

L'obligation de déclaration préalable à l'embauche